

CONSEIL COMMUNAL  
GLAND

## Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 23 juin 2016

Présidence: M. Daniel CALABRESE

### LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif "En Bord", la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

### décide

d'accepter l'amendement de la Municipalité concernant la correction du coût de l'isolation périphérique des vestiaires se montant à CHF 1'305'000.- et non à CHF 1'230'000.- comme indiqué en page 7 du préavis, soit:

- I. - d'accorder le crédit de CHF 3'718'600.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. - d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 370'000.- sur le compte 822.3656.10 "subvention efficacité énergétique-propre usage";
- III. - d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 273'600.- sur le compte 823.3656.10 "subvention développement durable propre usage";
- IV. - d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 3'075'000.-.

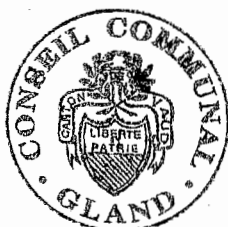
*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Daniel Calabrese



La secrétaire:

Mireille Tacheron